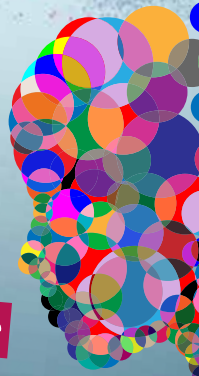


BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MÉTIER DE LA COIFFURE (2 ou 3 ans)

Formation continue & alternance



LE DIPLÔME

Le BTS Métiers de la coiffure est un diplôme National de niveau III (Bac + 2). La formation vise à former des techniciens supérieurs possédant des compétences techniques et spécifiques dans le secteur de la coiffure.

Les titulaires du diplôme sont chargés de définir la stratégie d'un salon, assurer la gestion financière, organiser les activités liées aux services et à la commercialisation des produits. Il est accessible après Le CAP Coiffure sur 2 ans en formation continue dans notre école ou alternance dans notre CFA.

Il peut être également accessible sur 3 ans avec le CAP inclus (Détails sur demande).

La formation comprend un stage de 16 semaines réparties sur 2 ans ou 22 semaines réparties sur 3 ans.

PRÉREQUIS

Être titulaire du CAP et BP Coiffure ou BAC PRO Coiffure.

La rentrée scolaire a lieu une fois par an entre septembre et mi-novembre.

La sélection se réalise sur entretien individuel.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BTS a la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans les salons de coiffure, les entreprises spécialisées dans la fabrication et la vente de produits capillaires, les distributeurs de matériels professionnels de coiffure. Vous pourrez accéder à des postes à responsabilité tels que :

- Gérant de salon
- Manager
- Conseiller expert
- Technico-commercial
- Représentant de marque.

Le BTS permet une insertion directe dans la vie active. Toutefois, il vous sera possible de poursuivre vos études en préparant une Licence professionnelle Cosmétologie.

